



Les espèces menacées

avec protection légale page 1

<p>Le Mérou brun <i>Epinephelus marginatus</i> Arrêté préfectoral du 25-11-97</p>	<p>Les Mérous sont des poissons appréciés pour leur chair et ont surtout été des trophées de chasse sous-marine à cause de leur grande taille. Leur manque de méfiance par rapport à l'homme en a fait des proies faciles.</p> <p>Aujourd'hui, les populations de Mérous sont revenues à un niveau "presque" correct, mais par arrêté no 1113 du 30 décembre 2002, le moratoire d'interdiction de pêche sous-marine du mérou brun est prolongé jusqu'au 31 décembre 2007 et étendu à toutes formes de pêche à l'hameçon sur l'ensemble du littoral de la Méditerranée continentale.</p>
<p>La Posidonie <i>Posidonia oceanica</i> Arrêté préfectoral du 19-07-88</p>	<p>La Posidonie est une espèce endémique à la Méditerranée (elle n'existe pas ailleurs). Les prairies sous-marines qu'elle forme constituent un milieu de vie pour une grande quantité d'espèces de poissons et d'invertébrés à qui elle offre protection envers les prédateurs et tout particulièrement pour le développement des juvéniles.</p> <p>Elle est victime des aménagements urbains qui détournent les courants et favorisent l'envasement (digues), ainsi que des dégâts causés par les mouillages ou encore des dragues utilisées pour la pêche (des oursins par exemple).</p>
<p>L'Oursin diadème <i>Centrostephanus longispinus</i> Arrêté préfectoral du 26-11-92</p>	<p>Les Oursins diadèmes, caractérisés par leurs longs piquants, ont presque disparu des côtes françaises de Méditerranée. Sensibles à la pollution, attirants pour l'oeil des plongeurs et très exposés aux filets ou engins de drague, leur ramassage est interdit et les rares spécimens récoltés doivent être remis à l'eau.</p>
<p>La Datte de mer <i>Lithophaga lithophaga</i> Arrêté préfectoral du 26-11-92</p>	<p>Outre une constatation de réduction massive des populations de ce bivalve dans certaines régions, l'interdiction de pêche est plutôt liée au mode de vie de ce petit mollusque qui sécrète un acide pour dissoudre la roche calcaire et y creuser des galeries pour s'y blottir. De ce fait, la meilleure méthode de récolte était l'explosif ou encore le burin ou le marteau-piqueur pour aller l'extraire de la roche...</p> <p>..... la stupidité de l'homme a-t-elle des limites ?</p>
<p>La Patelle géante <i>Patella ferruginea</i> Arrêté préfectoral du 26-11-92</p>	<p>Les Patelles, (Arapèdes ou Chapeaux chinois), sont appréciées pour leur chair et, vivant au dessus du niveau de l'eau, sont beaucoup trop exposées au ramassage pour les gourmands de "fruits de mer". Cette espèce a disparu des côtes françaises, à l'exception des zones rocheuses de la Corse. Les chances de retrouver chez elle un développement croissant sont très minces.</p>